



Difference prix de loyer entre locataire

Par **annaetleen**, le **20/11/2018** à **23:01**

Bonjour

J'ai appris au détour d'une conversation avec ma voisine m'apprend qu'elle règle 800 € de loyer pour un bien identique alors que nous nous payons plus de 900 euros. Nous sommes dans le privé, l'immeuble est géré par un syndic. À l'époque en 2007, nous payons 750 euros et avec les années le loyer est passé à ce jour à 912 euros. Je m'interroge, pourquoi payons nous plus cher? Dois-je interroger mon syndic?

Merci d'avance pour votre retour

Par **amajuris**, le **21/11/2018** à **00:50**

bonjour,

vous devez poser la question à votre bailleur copropriétaire, cela ne concerne pas le syndic qui n'a aucun lien avec les locataires.

chaque bailleur fixe le loyer de son bien.

salutations